

CONSEIL D'ÉCOLE DU 1^{er} MARS 2019

Le Conseil d'école n°2 s'est réuni le vendredi 1^{er} mars 2019 à 18h00.

Membres présents:

Mme Legay, directrice

Mmes Thouron, Héluin, Moehrlé, Deveaux, Le Barbé, Tequi et Cartel, et
M. Deveaux, enseignants

Mme Courcot, Maire

Mme Souzeau, adjointe au maire

Mmes L'Hostis, Delafosse, Petit, Tinel, Caviglioli et M. Lemanier,
représentants de parents.

Membres excusés:

Mme Mazari, inspectrice

Mme Jousse, D.D.E.N

Mmes Dubois et Lepillier, représentants de parents

Ordre du jour:

- Effectifs et prévisions
- Hygiène, sécurité et équipements
- Projet Classe de découvertes CM2
- Vie scolaire
- Questions diverses

Effectifs et prévisions :

Effectif actuel : 186 élèves pour 8 classes
68 en maternelle et 118 en élémentaire

Prévisions rentrée 2018

P.S : 20

M.S : 19

G.S : 25

CP : 24

CE1 : 24

CE2 : 22

CM1 : 27

CM2 : 25

soit 64 maternelles et 122 élémentaires

Les inscriptions auront lieu les *lundis 11, 18 et 25 mars de 9h00 à 16h30*.
Prendre RDV si impossibilité pour ces dates.

Hygiène, sécurité et équipements :

Hygiène :

- L'infirmière scolaire a fait un bilan avec tous les CP (enfants dans leur sixième année). Elle suit également les enfants signalés par les enseignants.
- Tous les enfants de tous les niveaux sont invités en début de récréation (le matin et l'après-midi) à passer aux toilettes afin d'éviter les sorties de classe pendant les cours. Les enfants sont également invités à se laver les mains après le passage aux toilettes, notamment en période d'épidémie.
- Les représentants de parents soulèvent le fait que les toilettes élémentaires sont fermées trop tôt (16h00) alors que la fin des cours a lieu à 16h30 et que certains enfants restent en APC jusqu'à 17h15. C'est parce que le ménage est fait. La municipalité va donc voir pour qu'au moins les toilettes « adulte » restent ouvertes pour tous jusqu'à 17h15.

- Lors du premier conseil d'école, les parents avaient demandé le lavage des mains des enfants avant l'entrée à la cantine. La mairie répond que cela est fait pour les deux services.

Équipements :

- Le petit atelier qui jouxte la classe de CP a été entièrement refait (placo, fenêtre, peinture, étagères, lavabo à hauteur d'enfants). Cela permet le rangement du matériel d'art de la classe et facilite le lavage des mains après les séances. On favorise ainsi l'autonomie des enfants.
- Une demande de budget spécifique (2 vidéoprojecteurs et 5 enceintes) a été faite à la mairie en décembre pour que les 5 classes élémentaires soient équipées. Cela favorisera l'entrée du numérique dans les classes.
- Actuellement, chaque classe est équipée de plusieurs ordinateurs connectés à internet. Les élèves utilisent ces ordinateurs en autonomie ou en atelier. Ceci permet de valider les compétences concernant l'utilisation des nouvelles technologies.

Sécurité :

- La barrière de l'école étant fermée à 8h45 et 13h30, la directrice rappelle l'importance d'arriver à l'heure afin de ne pas déranger le cours de sa classe.
- Les parents font remarquer un « gros bouchon » le soir à 16h30 à la barrière. Entre les élèves de l'élémentaire qui sortent et les parents qui entrent chercher les enfants de maternelle, cela crée un gros flux de personnes. A cela s'ajoutent les parents qui restent près de la barrière pour discuter.

La directrice rappelle que dans l'enceinte de l'école, les élèves de l'élémentaire sont sous la responsabilité des enseignants. Il est donc demandé aux personnes qui entrent pour aller chercher des enfants en maternelle de récupérer les élémentaires à la grille (et non les sortir du rang alors qu'ils sont encore dans la cour). Une information sera remise aux parents.

- Les représentants de parents demandent à la mairie la possibilité de poser un panneau « obligeant à se garer en marche arrière » sur le parking extérieur devant l'école. Repartir des places de parking en marche avant permettrait d'éviter de renverser un enfant qui passe devant le véhicule. Mme le Maire doit se renseigner.

Classe de découvertes CM2 :

20 élèves de CM2 partiront en Loire-Atlantique à Batz-sur-Mer du 3 au 7 juin pour une classe Océan (pêche à pieds et visites de musées entre autres)

Le dossier est en cours et une réunion d'informations aura lieu avant les vacances de printemps.

Vie scolaire:

Évaluations nationales CP :

Ces évaluations de milieu d'année permettent plusieurs choses :

- Mesurer la progression individuelle de chaque enfant
- Aider à repérer les éventuelles difficultés

Les parents seront reçus par l'enseignante.

Les actions telles que les grilles de fin d'année, la vente de bulbes, les photos de classe, la kermesse, etc. ... permettent d'obtenir des bénéfices pour la coopérative scolaire. Seule la coopérative scolaire finance les sorties pédagogiques de chaque classe ou l'achat de petits matériels selon les projets.

- Vente de grilles chocolats de fin d'année : Bénéfice de 1212 €
- Vente de bulbes de Hollande : Bénéfice de 231 €
- Photo de classe : Elle aura lieu le jeudi 25 avril dans les mêmes conditions que l'an dernier (pochette groupe classe, pochette individuelle et pochette frère et sœur).

→ Sorties scolaires :

Les sorties scolaires pédagogiques sont en préparation. Le choix des thèmes et des lieux se fait en fonction de projets pouvant regrouper plusieurs classes.

- Le service rudologie de la CVS va intervenir dans chacune des 8 classes sur le tri sélectif afin de poursuivre l'engagement de l'école sur le problème des déchets en classe.

Ces interventions (entre le 14 et le 23 mai) sur le tri et le recyclage vont permettre aux élèves de mieux appréhender le développement durable et devenir des citoyens plus responsables.

- L'intervention sur les risques des usages du numérique et le cyber harcèlement a eu lieu le 1^{er} mars pour les CM1 et CM2. Cela entre dans leur parcours citoyen.

Les membres du conseil d'école souhaiteraient une information en direction des parents. Renseignements seront pris auprès du GAPASE ou de la CVS.

- Kermesse de l'école : samedi 22 juin 2019

Le matin : Installation des stands

L'après-midi : jeux et présentation du travail des enfants (chants, danses, etc...) autour du thème des « percussions autour du monde » pour toutes les classes.

Fin d'après-midi : Remise des calculatrices, offertes par les municipalités de Nointot et Raffetot, aux élèves de CM2 partant pour le collège.

Une réunion de préparation de la kermesse est prévue le 15 mars à 18h00 à l'école. Tous les volontaires sont les bienvenus.

Questions diverses:

- À la cantine, les enfants sont placés et mélangés à chaque table. Les parents souhaiteraient que les enfants soient par niveau car ils n'ont pas les mêmes préoccupations ni le même vocabulaire (notamment les mots grossiers) en CP ou en CM. Mme le Maire explique qu'il avait été décidé il y a 3 ans de mélanger les enfants de plusieurs niveaux pour éviter justement de laisser tous les CM ensemble. Les enfants sont donc par table de 4, 6 ou 8 avec un responsable à chaque table et cela se passe très bien, les repas sont plus calmes. Les enfants changent de place tous les trimestres.
- Les parents remercient la municipalité pour la pose de la sonnette à la garderie (demande faite lors du premier conseil d'école). Celle-ci permet de sécuriser l'entrée, la porte d'accès pouvant être fermée à clé maintenant. Mme le Maire précise que quand il fera beau les enfants seront dehors et donc le personnel veillera à surveiller les entrées à la barrière.

À partir de la semaine prochaine, par mesure de sécurité, tous les enfants prévus à la garderie du soir y seront conduits (même si une personne est présente à la barrière pour les récupérer). Les parents se doivent de prévenir par écrit dans le cahier de liaison ou par mail ou par téléphone pour annuler le service de garderie. A défaut, ils se verront facturer 1/4 d'heure forfaitaire. De même, la municipalité demande aux parents de prévenir quand un enfant est prévu à la garderie le matin et qu'il ne vient pas.

La séance est levée à 19h40.

Le prochain Conseil d'école aura lieu vendredi 7 juin 2019 à 18h00.